

Paris, le 8 janvier 2018



VERS LA MORT DES ASH ?



Le 4 janvier, à l'issue d'une rencontre avec les journalistes des ASH en grève, M. Grandidier s'était engagé à leur remettre dès le lendemain des propositions afin d'ouvrir des négociations. Au lieu de cela, la direction du journal a diffusé plusieurs communiqués où **la question du « projet d'avenir » des ASH est placée avant celle des moyens donnés à ses journalistes pour le mettre en œuvre**, comme s'il s'agissait de deux questions sans lien.

Pourtant, en quelques mois, la quasi totalité de l'équipe des ASH en activité au moment de la cession du titre en juillet 2016 (soit 13 journalistes rédacteurs et 5 journalistes d'édition pour les ASH et son site internet, et 5 rédacteurs et éditeurs pour les numéros juridiques et le Guide de l'action sociale) a quitté la rédaction. Et avec elle une connaissance historique du secteur.

Les premiers temps, des remplacements ont été effectués. Mais, depuis le mois de juillet 2017, plus aucune demande de recrutement n'a été acceptée. Ainsi, au 8 janvier, la rédaction ne compte plus que 6 journalistes rédacteurs et 5 journalistes éditeurs, auxquels s'ajoute un rédacteur en chef qui, nommé le 3 janvier 2018, est déjà convaincu que le magazine peut fonctionner en l'état.

Or, qui osera soutenir que l'on peut sérieusement produire un journal hebdomadaire et publier plusieurs articles par jour sur un site internet dans de telles conditions ? Qui osera soutenir que des travailleurs sont capables d'endurer physiquement de telles conditions pendant plusieurs mois ?

Et quel est donc ce « projet d'avenir » qui pourrait prospérer avec si peu de journalistes ?

M. Grandidier confirme-t-il qu'il veut **donner la place au secteur à but lucratif pour ouvrir le marché des ASH, quitte à abandonner les secteurs de l'action sociale les moins solvables** ?

Confirme-t-il qu'il souhaite **que les ASH n'offrent plus une veille juridique et sociale exhaustive** ?

Confirme-t-il qu'il souhaite **réduire de quatre à un la fréquence mensuelle de publication des dossiers juridiques** ?

Confirme-t-il qu'il souhaite **réduire de moitié la fréquence mensuelle de publication des reportages** qui rendent compte des expériences et pratiques innovantes dans nos secteurs ?

Comment entend-il développer les ASH numériques avec **une plateforme de site internet** produite par une de ses entreprises qui, depuis que les ASH ont été transférées vers elle en mai dernier, **n'offre toujours pas la qualité de service attendue** ?

Confirme-t-il qu'il veut mettre en place une organisation du travail fondée sur la sous-traitance à une agence de contenus, avec des journalistes amenés à écrire aussi bien pour les ASH que pour des titres spécialisés dans les transports, le tourisme, l'agriculture ou les ressources humaines, **en dépit des spécificités de chaque secteur et de leur besoin d'expertise** ?

Au regard de la stratégie de pourrissement qu'il adopte en refusant de remplacer des journalistes partis, **peut-il affirmer qu'il ne cherche pas à vider à courte échéance la rédaction des ASH** pour mettre en place sans encombre son « nouveau projet » ?

**LES JOURNALISTES RESTENT EN GRÈVE
POUR QUE VIVENT LES ASH !**